N° 34
JUILLET AOÛT
2019

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN

VILLE DE BLAINVILLE SUR-L'EAU

Édito

Entre patrimoine, traditions et transition.

Comme nous l'avons déjà évoqué, cette année est en lien avec le patrimoine à Blainville. En effet, il est capital de préserver celui-ci afin de connaître notre histoire, de garder en mémoire les leçons prises de notre expérience, les moments heureux comme les moments difficiles que notre commune a connus.

Mais, il est aussi de notre devoir d'être des artisans actifs de notre transition. Il nous faut être ambitieux et savoir aussi regarder loin devant, dans l'intérêt des générations futures.

Au quotidien, c'est la transition dans nos déplacements qui est nécessaire. Elle doit nous permettre, tout en garantissant une amélioration de leur sécurité, de laisser plus de place aux déplacements doux, aux piétons et aux cyclistes en particulier et ainsi pacifier la circulation et le stationnement des véhicules à moteur.

Au-delà de notre mode de tri et de gestion de nos déchets, c'est également notre façon de consommer qu'il nous faut améliorer en choisissant mieux nos produits, en préférant les commerces locaux et les circuits courts.

Il nous faut aussi poursuivre nos efforts pour améliorer la biodiversité en supprimant les engrais et les phytosanitaires et en poursuivant notre travail de préservation des zones naturelles. Nous pouvons, d'ores et déjà, observer des signes encourageant d'évolution grâce aux exploitants agricoles qui travaillent leurs cultures de façon totalement différente ou grâce aux apiculteurs locaux qui maintiennent la qualité de pollinisation de nos cultures et proposent des produits de qualité.

Nous nous devons de préserver nos précieux massifs forestiers et continuer à les gérer de façon durable avec une réelle plus-value reconnue par un label PEFC. Quoi de plus parlant que nos enfants qui viennent en nombre planter des arbres, observer et comprendre leur environnement.

La dernière initiative de notre Conseil Municipal des Jeunes est aussi un bel exemple de cette transition, en nous incitant à partager nos livres lus, plutôt que d'en acheter toujours plus. Pour eux, l'échange et le troc deviennent ainsi des valeurs concrètes.

C'est pour toutes ces raisons que je vous encourage à être, vous aussi, acteurs de cette transition en vous associant aux efforts partagés, afin de la léguer aux jeunes qui auront à la poursuivre demain.

Olivier Martet

« Demain, je veux que les droits de ceux qui nous succéderont soient inscrits dans les devoirs de ceux qui existent. »

Jacques Yves COUSTEAU

mairie@blainvillesurleau.fr @blainvilleanimations www.blainvillesurleau.fr

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN L'ESSENTIEL …

Le Conseil municipal a adopté à la majorité :

• l'organisation du temps scolaire sur 4 jours pour les écoles élémentaires à compter de la rentrée de septembre 2019 (13 pour/11 abstentions)

• son opposition à la prise de Compétence « Eau et Assainissement» par la CC3M au 1er janvier 2020 (7 abstentions)

à l'unanimité :

• une prestation de l'EMEA à la Résidence A. Claudel de Damelevières, pour un montant de 1200€, en vue de plusieurs interventions musicales, en 2019 et 2020, auprès des personnes âgées résidentes

• le taux de promotion 2019 et la modification du tableau des effectifs des agents de la municipalité

• le nouveau mode de gestion des loyers et des charges locatives des logements communaux

• le bail de chasse entre la commune et l'ACCA pour 3 ans, dans la forêt du Vacquenat

• l'attribution d'une « bourse du jeune sportif» d'un montant de 500 € à deux jeunes Blainvillois, sportifs de Haut Niveau

• une motion contre le regroupement des services de la DGFIP qui pourrait entraîner la fermeture de la trésorerie de Blainville-sur-l'Eau.

Comptes rendus complets sur www.blainvillesurleau.fr

Horaires Mairie

Les services administratifs de la Mairie resteront ouverts pendant tout l'été aux horaires habituels y compris le samedi.

Conciliateur de justice

Pas de Permanence en mairie pendant l'été
Reprise le lundi 09 septembre à partir de 14 h 30
Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

Recensement citoyen obligatoire

En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes filles et garçons nés entre le 01 juillet et le 31 août 2003 sont invités à se présenter en Mairie, munis(es) du livret de famille et de leur carte d'identité.
Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.
Cette démarche peut aussi être effectuée en ligne, via le site service-public.fr / rubrique recensement citoyen obligatoire (RCO).

Fête Nationale du 14 Juillet

Cérémonies :

• 11h30 : **Dépôt de gerbe** – Monument aux morts de Blainville-sur-l'Eau
• 11h40 : **Dépôt de gerbe** - Rond-point de la Tuilerie
• 11h50 : **Dépôt de gerbe** – Monument aux morts de Damelevières
• À l'issue des cérémonies, **un vin d'honneur sera offert par les deux municipalités** - Espace Nelson Mandela –DAMELEVIÈRES.

RAPPEL
Les pétards sont interdits sur la zone de loisirs

Animations sur la zone de Loisirs :

• 06h : Concours de pêche (étang – zone de loisirs)
• 11h30 : Remise des prix et vin d'honneur
• 13h : Concours de pétanque
• 16h : Kermesse - jeux gratuits pour les plus jeunes
• 19h : Restauration et animation musicale
• **20h : Retraite aux flambeaux, départ mairie de Blainville vers zone de Loisirs avec les pompiers et une vingtaine d'associations locales**
• 22h30 : Distribution et lâcher de lanternes célestes
• 23h : Feux d'artifice et bal populaire jusqu'à 1h.

Listes et cartes électorales 2019

Blainvilloises et Blainvillois, nous tenons à vous informer que, depuis cette année, la Mairie de Blainville-sur-l'Eau ne maîtrise plus la tenue de ses listes électorales.

En effet, c'est un organisme national, l'INSEE, qui tient un nouveau registre unique. Aussi, à l'occasion du scrutin européen du 26 mai dernier, nous avons pu découvrir et déplorer des radiations inexpliquées. **En effet, des citoyens se sont retrouvés privés de leur droit de vote par absence de leur nom sur le nouveau registre. Nous regrettons vivement cet état de fait. Dès le dimanche soir, nous avons alerté les services de la préfecture et nous mettons tout en œuvre pour permettre le rétablissement des droits fondamentaux de nos concitoyens.**
Par ailleurs, nous profitons de ce communiqué afin de rappeler que l'initiative du renouvellement des cartes électorales n'incombe pas non plus à notre Mairie. C'est à la demande des services de la préfecture que nous avons dû rééditer l'ensemble des cartes pour notre cité.
Et enfin, nous tenons à rappeler que **l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. C'est à chaque citoyen de venir en mairie pour s'inscrire** quand il arrive dans la commune ou quand il change d'adresse au sein de la commune.

Évelyne Sassetti
Adjointe chargée de l'administration générale, des finances et de la communication

Cadre de vie & Environnement

Blainvilloises et Blainvillois,
heureux riverains de notre vieux centre historique ...
un peu de civisme !!!

Vous avez certainement pu remarquer notre tentative de donner un peu plus d'éclat et de facilité de stationnement à votre quartier et plus particulièrement au square LENONCOURT. Manifestement, les plus de 150 hibiscus plantés dans les massifs n'ont pas plu à tout le monde ... puisque la totalité a été dérobée ou arrachée. Les bâches au sol, elles aussi, ont subi des dégradations. Il est impossible que personne n'ait rien vu !

Ces plantations étaient un don d'un Blainvillois soucieux de notre cadre de vie. À l'heure où, pour nos Services techniques, c'est la course aux plantations, aux tontes, aux nettoyages de déjections canines... recommencer ce type de chantier se fera forcément au détriment de notre cadre de vie et de nos finances.

Il est temps de revenir à un peu plus de respect pour le travail de nos agents en particulier et pour notre cadre de vie en général.

Olivier Martet,

Maire.

la chasse

La municipalité a décidé de louer à l'ACCA, Association Communale de Chasse Agréée, le droit de chasse sur la forêt du Vacquenat.

La société fait débat sur ce sujet sensible qu'est la chasse.

Précisons que la chasse est préconisée par l'ONF et vise à réguler les populations d'animaux afin de préserver principalement les jeunes pousses d'arbres qui sont consommées et de limiter la prolifération des parasites tels que les tiques ainsi que certaines maladies véhiculées par la faune.

Trois types de chasse sont pratiqués : l'approche, l'affût et la battue.

La battue provoque le déplacement des animaux vers les chasseurs. Seul ce mode impose aux chasseurs de déposer un calendrier de chasse en mairie et la mise en place d'un pancartage sur le terrain pour prévenir les promeneurs. La chasse en battue se déroule de septembre à février.

Si la fréquentation de la forêt n'est pas interdite pendant ces matinées de chasse en battue, il est recommandé aux promeneurs de ne pas s'exposer inutilement.

Pour toute information complémentaire précise sur les modes et périodes de chasse, vous pouvez consulter le site de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

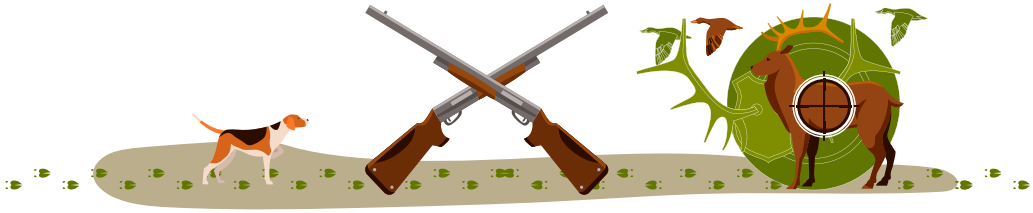

Thierry Eva
Adjoint chargé du cadre de vie, de l'environnement et de la sécurité

Travaux & Urbanisme

Jour de la Nuit

Pour la quatrième année, la mairie de Blainville-sur-l'Eau fêtera « le jour de la nuit» le samedi 12 octobre.

Cette année, la manifestation sera basée sur la lutte contre la pollution lumineuse, l'impact de celle-ci sur la faune et la flore et sur les économies d'énergie.

Comme tous les ans, il sera procédé à l'extinction totale de l'éclairage public.

Plusieurs animations sont prévues pour cette soirée qui devrait commencer plus tôt cette année (stand de sensibilisation, marche nocturne, restauration, contes, observation des étoiles...). Nous ne manquerons pas de vous donner plus d'information sur cette manifestation dans le prochain numéro.

Circulation dans la ville

Radars pédagogiques

Trois radars pédagogiques ont été installés sur la commune et seront déplacés régulièrement pour permettre de récupérer des informations précises sur la circulation dans notre commune.

Modifications / Travaux

Suite aux différentes réunions publiques, des modifications de circulation ou des travaux vont être effectués dans les rues de notre commune.

En centre-ville :

- fonctionnement des carrefours Galliéni, Driant, Corvées

- mise en sens unique montant de la rue de la Rouatte et de la rue de l'Exploitation.

- travaux carrefours entre la rue du Château et les rues du Presbytère et Saint Antoine.

- modifications de signalisation dans les rues Saint Dominique, Jeanne d'Arc et des Jardins.

Au Haut des Places :

- matérialisation de stationnement sur l'avenue du Nid en zones alternées afin de « casser» la vitesse.

- mise à double sens de l'allée des Bouleaux.

Une phase test sera mise en place sur une période d'un mois, de mi-août à mi-septembre, afin de prendre en compte tant les périodes de vacances que celles de travail.

Vos retours d'expérience seront, bien entendu, les bienvenus au cours de cette période test tant sur le fonctionnement des carrefours Galliéni, colonel Driant et Corvées que sur les modifications des sens de circulation.

Stationnement

Rappel : il est interdit de stationner sur les trottoirs sauf sur places matérialisées car cela nuit à la sécurité et à la libre circulation des piétons.

Le stationnement sur chaussée est quant à lui autorisé, sauf signalisation contraire, tant qu'il n'engendre pas de gène à la circulation. Indirectement, le stationnement sur chaussée permet de réduire les vitesses de circulation.

Plan local d'urbanisme

La municipalité a engagé une modification simplifiée du PLU pour corriger et/ou améliorer certains points relevés dans son application lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Nous vous informerons dès que possible de la mise à disposition de ces éléments conformément à la réglementation.

Extension du cimetière

Une demande d'autorisation en préfecture est également engagée pour l'extension du cimetière. Ces éléments seront mis à votre disposition. Une enquête publique est nécessaire afin que vous puissiez en prendre connaissance et le cas échéant faire valoir vos droits. Vous serez informés des dates de l'enquête publique très prochainement.

Informations ravalement de façade

Hervé Laheurte
Adjoint chargé de l'urbanisme et des grands travaux

Sortie famille

Le CCAS organise sa seule et unique Sortie Famille le samedi 27 juillet 2019.

Cette année : «LE PARC DU PETIT PRINCE « en Alsace, à Ungersheim.

Entre sensation et poésie, vivez 2 fois plus d'émotions.....
Départ de Blainville à 8 h 00.
Retour prévu vers 20 h 30.
Restauration libre sur place.

Tarifs :
15 €/personne à partir de 12 ans
10 €/personne de 1 mètre à 11 ans inclus.
Possibilité d'utiliser les tickets jeunes.

Le CCAS participera à hauteur de 3€/personne et trajet en bus offert !!

Inscriptions obligatoires au CCAS aux heures d'ouverture jusqu'au 18 juillet 2019 dernier délai.

NOUVEAU

« Coup de pouce au permis de conduire !»

Le CCAS, lors de son Conseil d'Administration, en date du 11 avril 2019, a décidé de mettre en place une nouvelle aide financière pour tous les Blainvillois, sans condition d'âge ni de ressources.

En effet, sur présentation d'une attestation de votre auto - école, justifiant le fait que vous vous soyez présenté à l'examen du Code de la route, le CCAS vous remboursera la somme de 30 euros.

Vous seront demandés obligatoirement un justificatif de votre domicile ou celui de vos parents, un RIB et un avis d'imposition sur lequel figure votre rattachement fiscal si vous êtes mineur (e).

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le CCAS aux horaires d'ouverture ou auprès de Mme Concheri Sarah, adjointe à l'action sociale et au logement, au 06 60 09 09 14.

Cette aide financière sera effective à compter du 1er juillet 2019.

Scrabble

Reprise le 3 septembre à 14 h 00 à la salle de restaurant de la MFC.

Toute personne est la bienvenue, activité studieuse sans se prendre au sérieux.

Art Floral

Les séances d'art floral auront lieu le 19 septembre et le 17 octobre.

Maison de services au public

Vous avez besoin d'un conseil, d'une aide, vous déménagez, vous souhaitez vous déplacer, vous changer de situation professionnelle... la Maison de services au public est là pour vous accompagner.

C'est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Il en existe un à Mont-sur-Meurthe, géré par l'Association Familles Rurales.

3 rue de la Meurthe 54360 MONT-SUR-MEURTHE
Tél. 03 83 74 45 38.

Contact :

Mail : asso.frmont@famillesrurales.org

Site internet : famillesrurales.org/mont-sur-meurthe

Page Facebook : Familles Rurales Mont sur Meurthe

Sarah Concheri
Adjointe déléguée à l'Action Sociale et au Logement

Du côté de nos aînés

Échanges intergénérationnels

Le 15 mai dernier, les personnes fréquentant le « repas du temps libre » ont accueilli les enfants des classes de Mesdames Kopferschmitt et Boulanger de l'école Jules Ferry.

Avant de passer à table, chaque enfant a remis, à chaque convive, un petit cadeau réalisé en classe. De nombreux échanges ont ponctué ce repas et, au moment du dessert, les enfants ont magnifiquement interprété les chansons apprises durant l'année.

À l'issue de ce beau moment de convivialité et avant de se quitter, ce sont des enfants radieux qui ont reçu un sachet de friandises de la part des aînés.

Voyage des anciens

Le 8 juin dernier, nos aînés, invités par le CCAS de la commune, se sont rendus dans un premier temps à Plainfaing pour une visite de la Confiserie des Hautes Vosges avec la découverte de la fabrication des bonbons et un passage par le magasin pour les gourmands !

Ensuite, nos bus ont pris la direction de Gérardmer par le Valtin et le col de Surceneux, route très appréciée et bucolique, pour arriver au restaurant situé au bord du lac où a été pris le repas.

L'après-midi, la balade en bateau a permis à chacun de profiter de ce site magnifique sous un beau soleil.

Monique Petitdemange
Conseillère déléguée aux personnes âgées et aux publics en difficulté

Enfance/jeunesse/CMj

L'été à l'accueil de Loisirs Brimbelle

« LES LÉGENDES LORRAINES»
du 08 au 12 juillet

Au travers des contes et légendes Lorraines, nous ne manquerons pas une occasion de nous amuser en plongeant dans le fantastique qui anime le cœur de notre région. Du loup de Malzéville au Sotré des Vosges, en passant par les étoiles de Sion, viens découvrir ses histoires surprenantes, fascinantes et pleines d'énigmes !

Spectacle de marionnettes / Ateliers culinaires
Sortie à la colline de Sion/Conteur

« LES AVENTURIERS»
du 15 au 26 juillet

Tu te sens l'âme d'un aventurier, alors en route ! Nous te proposons de partir sur les traces de notre maître à tous...il s'agit bien évidemment d'Indiana Jones. À ton tour maintenant de retrouver le trésor caché, de soulever des pierres à la recherche de clés et de récupérer la combinaison du coffre-fort pour découvrir ce qu'il renferme.. Nous avons besoin de ton aide et t'attendons pour partager cette belle aventure !!!

Sortie à « La ferme aventure»
Confection de la panoplie de l'aventurier

« COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO»
du 29 juillet au 09 août

Rubik's cub, pogs, osselets, toupies, yoyo… mais aussi Boney M, Gold ou encore Mickael Jackson sont autant de jeux et d'artistes qui ont bercé la jeunesse de tes parents. Viens découvrir ou redécouvrir cette période des années 80-90. Musique, jeux de société, émissions cultes et activités manuelles de cette époque rythmeront ton quotidien et nul doute que tu vas te prendre au jeu !!!

Rencontres intergénérationnelles/ Intervenant jeu télé
Consoles rétro gaming

« LES JEUX EN FOLIE»
du 12 au 23 août

Jeux en intérieur ou en extérieur, avec des ballons, du bois, jeux de courses-poursuites, jeux d'épreuves, de coopération ou d'opposition, de défis ou encore jeux de société. Tu pourras t'amuser en solo, à deux, à quatre ou à plus encore. Des jeux très simples pour les tout-petits, aux jeux un peu plus complexes pour les plus grands, il y a forcément des jeux et animations pour te plaire, bref on va s'en donner à cœur joie et beaucoup s'amuser !!!

Intervenants jeux en bois / Grand jeu « Intervilles »
Création de jeux

Spécial Rentrée Scolaire 2019

Écoles maternelles

Les jours et horaires resteront identiques à 2018/2019 dans les deux écoles maternelles.
Une rentrée échelonnée est organisée à l'école maternelle du Haut des Places.
Les élèves de petite section effectueront leur rentrée le lundi 2 et mardi 3 septembre uniquement le matin. Les moyens rentreront à l'école le lundi 2 et mardi 3 septembre uniquement l'après-midi. Les grands rentreront dès le lundi 2 septembre en journée complète.

Écoles élémentaires

Une enquête a été menée auprès des familles afin de faire le bilan de l'organisation des temps scolaires 2018-2019 et réfléchir à celle de 2019-2020. Près de 70% des familles y ont participé, indiquant, **pour plus de 67% d'entre elles, le souhait d'une organisation sur 4 jours pour l'ensemble des élèves.**

Les conseils d'école des écoles élémentaires Jules Ferry et du Haut des Places se sont respectivement réunis les 4 et 7 juin derniers afin de se prononcer sur la proposition de M. le Maire d'un retour à la semaine de 4 jours. Les résultats des votes sont allés dans le sens de la volonté des familles avec 11 votes pour et 6 abstentions à l'école Jules Ferry ; 5 voix pour, 6 abstentions à l'école élémentaire du Haut des Places.

Le Conseil Municipal s'est également exprimé sur cette proposition lors de la séance du 17 juin 2019, marquant ainsi le consensus avec les Conseils des écoles élémentaires, nécessaire à la demande de validation de la nouvelle organisation par les services de la DASEN de l'Éducation Nationale, à qui l'ensemble des éléments a été adressé.

Collège

Comme les années passées, la commune de Blainville-sur-l'Eau assure la prise en charge financière du transport si votre enfant entre au collège Langevin Wallon et que vous résidez à moins de 3 km du collège. Seule la carte « SimpliCités» reste à votre charge.

Afin que votre enfant bénéficie de cette prise en charge, vous devez remplir une demande de transport (disponible à l'accueil de la mairie), accompagnée d'une photo d'identité et d'un chèque de 5,50 euros à l'ordre de la Paierie Départementale et déposer le dossier complet à l'accueil de la mairie.
Les Cartes SimpliCités sont valables pour toute la durée de la scolarité au collège. Il n'y a donc pas de demande de renouvellement à faire si votre enfant est déjà bénéficiaire.

Elles ne sont pas à retourner en Mairie et vous ne devez en aucun cas effectuer de démarche via le site du Conseil Départemental. Aucun code ne vous sera envoyé par ce service si votre famille est domiciliée à moins de 3 km du collège.
Les horaires définitifs des transports vers le collège ne sont pas encore disponibles, ils le seront fin août sur le site de la commune et affichés aux arrêts avant la rentrée.

Nadia Doré
Adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et au CMJ

Vie associative

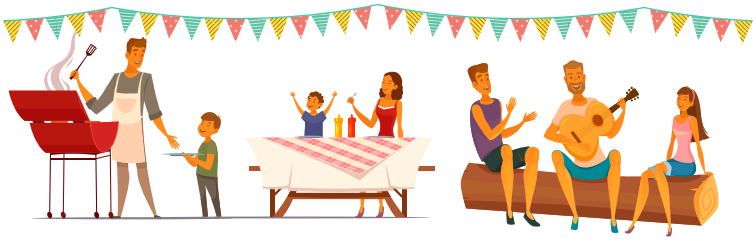

La fête des voisins, un vif succès

La fête des voisins a sa date officielle, pour 2019, c'était le 24 mai.`

Cette manifestation, a été lancée officiellement en 1999 dans le 17e arrondissement de Paris même si elle existait déjà au travers de repas de quartier ou de moments de convivialité entre voisins d'une même rue ou quartier. En 1999, elle concernait 800 immeubles de Paris pour environ 10 000 participants. En 2016, ce sont plus de 1000 municipalités avec 8,5 millions de personnes qui y ont participé.

Sur notre commune, cette envie de retrouvaille entre voisins est portée par 3 associations : les Amis de Genalieu, La Croix Gillet et plus récemment O' rendez-vous des voisins.

Elles ont toutes les trois le même objectif : assurer la vie de quartier et le rapprochement entre voisins. Ceci se concrétise par un repas pris en commun sans respecter forcément la date officielle. Elles proposent également des brocantes, des marches populaires et diverses manifestations pouvant attirer les habitants des autres quartiers et des communes environnantes.

Pour nous élus, ces associations sont très importantes. Leurs représentants sont les liens entre les habitants de ces quartiers et l'équipe municipale. Ils font remonter les sujets et préoccupations concernant leur environnement. Pour exemple, les membres de l'association La Croix Gillet se plaignaient des comportements routiers dangereux sur la rue du réservoir et notamment des vitesses élevées. Après concertation, il a été décidé d'implanter un radar pédagogique dans un premier temps. La municipalité accompagne également ces associations par le prêt et la mise en place de matériel pour le bon déroulement de leurs diverses manifestations. Cependant, et il ne faut surtout pas l'oublier, tout ceci ne serait pas possible sans l'implication des bénévoles qui gèrent et font vivre ces associations. Un grand merci à eux pour leur disponibilité.

Espérons que ces initiatives donnent des idées à d'autres habitants qui souhaiteraient animer leur vie de quartier.

Marché de découverte du terroir

Les marchés nocturnes programmés en juillet et août sont annulés en raison des difficultés rencontrées par l'association organisatrice pour réunir suffisamment de producteurs.

À noter dans vos agendas
Journée des Associations
Samedi 7 septembre - MFC

Michel Guth
Conseiller délégué à la vie associative

La Tribune

Expression des élus de Blainville toujours en action
Lors du dernier conseil municipal du 17 juin, plusieurs dossiers étaient inscrits à l'ordre du jour. La plupart relevaient de la gestion administrative ou financière.
Le point le plus important, à notre sens, concernait le transfert de la compétence « Eau et Assainissement » à la CC3M. Ce sujet ne date pas d'hier puisque la loi NOTRé de 2015 l'avait prévu et rendu obligatoire au 1er janvier 2020.
Cette compétence , pour notre commune, relève du syndicat de l'environnement de Blainville Damelevières (SIE), qui assure le service depuis plusieurs décennies, donc rien de nouveau pour la gestion communale .
Monsieur le Maire, dans une note adressée aux conseillers, précise les modalités de transfert mais surtout celles du rejet de celui-ci, le motivant ainsi « Une fois de plus, c'est dans la précipitation qu'on veut nous forcer à prendre la compétence dès janvier sans que les règles de confiance soient ni présentes, ni clairement définies… il nous faut attendre la prochaine mandature »
De quelle précipitation est- il question puisque dès 2015 le sujet était lancé ?
Ces questions méritent au moins d'être posées.
ATTENDRE, TOUJOURS ATTENDRE POUR AGIR !
Peut être est ce le mode de fonctionnement de Monsieur le Maire et adjoints en charge des dossiers ?
Ce fut déjà le cas lorsqu'il a refusé, avec au moins 6 mois de retard, la pose des compteurs LINKY (qui étaient déjà presque tous installés) et cela a valu un rejet de la délibération par le contrôle de légalité.
C'est aussi ce qu'il s'est produit l'an passé sur les tarifs des accueils collectifs des mineurs et des TAP et qui se reproduit cette année puisque, les inscriptions scolaires et périscolaires sont en cours et l'information exacte sur les tarifs ne peut être donnée aux parents ! Il faudra attendre la mi-juillet (peut-être) pour l'obtenir !
Vous l'aurez compris, il semble que les élus n'aient pas pris la mesure de leurs responsabilités et des missions qu'ils doivent accomplir dans l'intérêt des Blainvillois.
En attendant les vacances qui se profilent, profitez au mieux de cette période pour vous ressourcer.
BONNES VACANCES à toutes et tous.
Blainville le 20/06/2019 pour les conseillers de « Pour Blainville toujours en action » Facebook : Blainville toujours en action
Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Spécial Patrimoine

Durant toute l'année 2019, nous proposons aux Blainvillois de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine communal au travers de multiples actions au fil des mois.

L'Agenda

Balade à travers nos sentiers cachés

Vous ne les connaissez pas ? Partez à leur découverte...
Le vendredi 19 juillet de 17h à 19h.
Rendez-vous devant la mairie à 17h. Tout public.
(En partenariat avec l'association Entre deux eaux)

Expos photos

De nombreuses photos relatant le passé et le patrimoine de notre cité sont visibles par **tous jusqu'à fin 2019 à la mairie et à la MFC.**
N'hésitez pas à venir les découvrir ....

Notre patrimoine en fête

Rendez-vous est donné à tous les Blainvillois et leurs voisins
Le samedi 28 septembre
Parcours dans le centre-ville ancien
Redécouverte des portes monumentales de la ville
GRAND SPECTACLE ÉQUESTRE dans la carrière du Haut des Places
Nombreuses animations autour de nos traditions
- Ateliers de savoir-faire - Animations enfants - Concours culinaire
Producteurs locaux - Petite restauration traditionnelle

Des visites de nos forêts riches d'enseignement et de découvertes

Les deux visites commentées de nos forêts ont été proposées au public le samedi 11 mai dans le bois du Vacquenat et le samedi 1er juin en forêt du Haut des Places.

Ces visites furent l'occasion d'expliquer **les modes d'exploitation responsable et durable de la forêt,** et de rappeler que le travail sylvicole d'aujourd'hui vise à transmettre aux générations futures un capital forestier valorisé. Il fut rappelé que l'Office National des Forêt accompagne la mairie dans sa volonté de saine gestion forestière. Les rôles des cessionnaires, de l'entreprise d'insertion ADLIS et du bûcheron ont été clairement explicités.

Nous avons appris que la volonté historique des hommes et la nature des sols justifient les différentes essences des arbres présentes encore aujourd'hui dans nos bois communaux. Ainsi, Le bois des Boules doit son nom aux plantations de bouleaux que l'homme y a implantées. Ce fait est acté au document « Mémoire statistique du bois communal de Blainville sur l'Eau» daté du 2 août 1824. L'homme, par décision de l'administration des forêts en 1948 (l'ONF n'existait pas à l'époque), est également à l'origine de la présence de pins sylvestre en forêt du Haut des Places.

Nous avons pu observer les signes de **la présence d'animaux sauvages telles les couches des chevreuils.** Ces derniers, sujets aux affres des rhumatismes, aménagent un espace leur permettant de se coucher à même le sol après retrait des matières végétales humides. Étape incontournable en forêt du Vacquenat, nous ne pouvions éviter les « thermes» pour sangliers, heureusement non fréquentés lors de notre passage.

Des réponses ont également été apportées aux interrogations des visiteurs quant à l'utilité de la chasse et à ses différentes pratiques.

Un détour par l'étang qui borde une parcelle de notre forêt du Vacquenat et l'observation de l'Espace Naturel de la ZAM (Zone Alluviale de la Meurthe).

Les derniers échanges, aux points de ralliement, ont permis la distribution de cartes des sentiers de randonnées autour de Blainville et d'un quiz en lien avec les visites.

Enfin, nous tenons à signaler **l'investissement du Club Vosgien et de l'agent de l'ONF** dans la construction de ce projet. Ces visites doivent également beaucoup de leurs réussites à l'apport de Joël, érudit passionné de la forêt, qui a transmis son savoir aux visiteurs tout en illustrant son propos d'anecdotes pertinentes. **Que chacun de ces acteurs soit ici remercié pour la part qu'il a prise à ces visites.**

Les promeneurs de ces deux journées ont manifesté leur satisfaction quant à cette initiative de la municipalité et ont souhaité une reconduction de cette action dans le futur.

Comité des Fêtes

Foire Commerciale et vide-greniers

Chaque premier dimanche de mai, c'est un rendez-vous que beaucoup de chineurs attendent dès l'aube. Malgré la fraîcheur matinale, une foule nombreuse était présente avant même l'installation des stands afin de découvrir l'objet tant recherché.

À 8 h 00, les commerçants ont apporté d'autres « animations » : produits alimentaires de toutes sortes : chapeaux, textiles, bijoux, parfums, replants de fleurs et légumes, artisans du bâtiment …

À 11 h 00, inauguration, au son de **la fanfare « Les Libellules »**, par les officiels et organisateurs, accompagnés des majorettes. Ils ont parcouru la rue de la Filature où ils ont pu saluer les nombreux commerçants, la fête foraine pour les plus jeunes et la zone réservée au vide-greniers.

Tout au long de la journée, **des baptêmes de motos** ont été proposés par les motards « **Les Frelons** », sans oublier **les balades à poneys** que proposait l'**Écurie du Saulcy**, en collaboration avec l'Association l'Entre-deux Eaux.

L'animation musicale a été assurée par **Eko Batucada**, un groupe nancéien de free style … mélange de genres et rythmes brésiliens traditionnels et non traditionnels, métal, rock, funk, rap…

Malgré quelques nuages, le temps clément a permis d'assurer le plein succès de cette manifestation.

À venir

Dimanche 14 juillet
FÊTE NATIONALE
De 16 h 00 à 18 h 00
Jeux d'adresse pour les plus jeunes
Zone de loisirs à DAMELEVIÈRES
À 20 h 30
Retraite aux flambeaux
(départ Mairie de Blainville-sur-l'Eau
vers zone de loisirs avec les pompiers)

Samedi 31 août
CINÉMA EN PLEIN AIR …
avec la comédie musicale « Mamma Mia »
À 20 h 00
Carrière du Haut-des-Places
Séance gratuite
Petite buvette et vente de friandises sur place

Avis à tous les amateurs de spectacle
Dimanche 15 septembre
COURSE DE CAISSES À SAVON
Pour la seconde fois dans la commune, une course de caisses à savons se déroulera dans le quartier du Haut-des-Places, en collaboration avec COLOCAS (Comité Lorrain de Caisses à Savon).
Une centaine de véhicules venus de toute la région seront présents.
Venez les encourager de 10 h 00 à 18 h 00.
Les plus bricoleurs pourront se joindre à eux en créant leur propre véhicule.
Buvette et restauration rapide sur place
Modalités et inscriptions disponibles sur le site https://blainvillesurleau.fr - « Mairie » - Rubrique « document à télécharger »

À noter sur vos agendas

Dimanche 29 septembre
BROCANTE DES COUTURIÈRES

Dimanche 13 octobre
VIDE-DRESSING D'AUTOMNE

Samedi 26 octobre
SOIRÉE ANNÉES 80

Samedi 23 novembre
SOIRÉE COUNTRY

Dimanche 24 novembre
LOTO

Dimanche 08 décembre :
DÉFILÉ DE LA SAINT NICOLAS
dans les rues des 2 communes

Dimanche 31 décembre
RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Renseignements et réservations
06 95 88 08 67
comitedesfetes@blainvillesurleau.fr
Facebook : Comité des Fêtes de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Culture & Animations

Concert de printemps

Les chorales enfants, ados, adultes et l'atelier de musiques actuelles de l'École Municipale d'Enseignements Artistiques ont enchanté le public venu nombreux à la MFC ce samedi 4 mai.

Au programme : Aldebert-Pink Floyd-Queen-Aretha Franklin et bien d'autres encore…

Ce fut vraiment une belle soirée.

Inauguration des armoires à livres

La place de Lorraine était très animée ce samedi 18 mai en fin de matinée.

Les commerçants du marché, les jeunes élus du CMJ, des membres de l'association « les Amis de Georges », des élus et des lecteurs, jeunes et moins jeunes, étaient venus nombreux pour l'inauguration de l'une des deux armoires à livres disposées dans la ville.

Ce projet a été réalisé conjointement par « Les Amis de Georges », les jeunes du CMJ et les Services Techniques de la ville.

Chacun a été invité à fournir les rayons de l'armoire et bien sûr aussi à prendre le roman ou l'album qui lui faisait envie.

Le pot de l'amitié a clos cette cérémonie bien sympathique.

Quelques mots de Gauthier, élu du CMJ.

« Lire, c'est rêver, pouvoir être quelqu'un d'autre le temps d'une histoire, devenir un agent secret ou un voyageur, et même traverser le temps.» Merci à vous tous de bien vouloir faire vivre ces armoires avec nous, de développer la culture de chacun ».

Suivez son conseil…

4e fête du jeu et des familles

La 4e fête du jeu et des familles s'est déroulée dans la cour de l'école Jules Ferry et dans les locaux de Macaron le 25 mai dernier.

Pas moins de 350 visiteurs ont parcouru les stands variés tout au long de l'après-midi. Certains y sont même restés tout l'après-midi !

Les jeux sportifs (hockey - jeux d'eau…), les jeux géants d'Henri, les jeux de cirque par la Cie des Arts du Cirque, les jeux de la ludothèque (château aventure - jeux de société…), les jeux de société - jeux vidéo d'Yutopia ont connu un franc succès. L'Escape Run a affiché complet et a passionné tout le monde !

Le stand maquillage et le parcours pieds nus ont connu eux aussi une grande affluence.

Quant aux professeurs de l'EMEA, ils ont peut-être suscité de nouvelles vocations de musiciens avec leur atelier de découverte de la batterie et de la guitare.

Les trois temps forts organisés par les animateurs de Macaron ont accueilli en grand nombre enfants et parents heureux de s'affronter.

Un très bel après-midi sous le signe du jeu en famille !

Rendez-vous l'année prochaine…

Nadine Gallois
Adjointe déléguée à la culture et à l'animation

Un été riche en animations ....

À venir l'EMEA ...

CONCERT D'ÉTÉ

Vendredi 12 juillet 20 h 30 MFC

La chorale adultes de l'EMEA sera sur scène avec des musiques de Disney !
Entrée gratuite, pour tous publics

RENTRÉE MUSICALE ET THÉÂTRALE

Mardi 3 septembre

Des places encore disponibles en classes de chant, violon, guitare électrique, chorale enfants, chorale ados, chorale adultes, théâtre adultes

SPECTACLE DE THÉÂTRE

Vendredi 27 septembre 20H30 MFC

«Diagnostic réservé»
texte de Jean-Pierre Martinez
Présenté par la classe théâtre adultes
Entrée gratuite, pour tous publics à partir de 10 ans

Pour tous renseignements,
appelez l' EMEA au 06.44.29.96.91

Du côté de la Médiathèque...

CONCOURS

Du 2 juillet au 31 août

La médiathèque l'Eau Vive organise 2 concours pour les 6-9 ans et les 10-12 ans sur le thème du voyage.
Si tu aimes voyager, pars à la découverte de plusieurs pays en participant aux jeux qui te seront proposés. Joue et gagne un lot en t'amusant !
Concours en partenariat avec la Médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle.

EXPOSITION

La « Corée du Sud», prêtée par la Médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle.
Championne de l'innovation technologique, libérée des envahisseurs et des dictateurs, la Corée du Sud s'impose comme une grande puissance économique mondiale. L'exposition présente un aperçu de ce pays, de son histoire, de ses paysages, de sa culture, de sa littérature d'aujourd'hui... Accompagnée d'un choix de livres et de DVD présentant le pays et ses traditions et les artistes coréens disponibles en France.
Tout public à partir de 12 ans.

La médiathèque est ouverte :
mardi de 14 h 30 à 18 h 00
mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 | de 14 h 30 à 18 h 00
jeudi de 14 h 30 à 18 h 00
vendredi de 14 h 30 à 18 h 00
samedi de 14 h 00 à 17 h 30
Téléphone : 03 83 75 96 89
mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr
www.mediathequeblainville.fr

Du côté de la Ludo ...

L'été arrive, les jours s'allongent et on a plus de temps pour jouer !

Venez retrouver Leslie et Stéphane en juillet et en août pour de nouveaux projets tous plus fun les uns que les autres .

Battle sur console de jeux et écran géant : les plus jeunes pourront s'affronter sur des jeux dynamiques, sportifs ou de danse, tandis que les plus grands combattront sur des lointaines planètes ou sur un terrain de football virtuel !

Sessions Jeu de Rôle
venez découvrir le plaisir d'incarner un elfe ou un loup-garou, venez ressentir le plaisir de terrasser un dragon en équipe ou le frisson d'être la proie de zombies...
Vous ne connaissez pas cet univers du jeu de rôles ?
Nous allons vous le faire aimer !

Et bien sûr toujours plus de découvertes, de nouveaux jeux, d'animations folles pour un été ludique avec une toute nouvelle équipe !

Pendant la période estivale, la ludothèque sera ouverte
du 9 juillet au 31 août (sauf la semaine du 20 au 24 juillet).
Horaires d'ouverture :
Mardi de 15 h 00 à 19 h 00
Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00
Jeudi : Fermé
Vendredi de 15 h 00 à 19 h00
Samedi de 14 h 30 à 17 h 00
Détails à retrouver sur la page
Facebook de la ludothèque @medialudoblainville

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE • Directeur de la publication : Olivier MARTET • Comité de rédaction : Catherine SCHNEIDER, Paul BINDA, Nadia DORÉ, Nadine GALLOIS, Hervé LAHEURTE, Alain COLLET, Évelyne SASSETTI, Thierry ÉVA, Sarah CONCHERI, Monique PETITDEMANGE • Tél. 03 83 75 70 05 • Fax 03 83 75 94 33
Courriel : mairie@blainvillesurleau.fr • Site internet : www.blainvillesurleau.fr
Impression et mise en page : Lorraine Graphic Imprimerie - Dombasle-sur-Meurthe • Tirage 2100 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé.